



## **PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

Le mercredi 27 mai 2020, 19 h  
en visioconférence

---

### **ÉTAIENT PRÉSENTS:**

#### **Personnel de l'école**

Mireille Cayer, éducatrice au service de garde  
Stéphanie Comitini, enseignante  
Manon Giroux, enseignante  
Julie Desmarais, enseignante substitut  
Lucie Mathieu, directrice

#### **Parents**

Marie-Claude Archambault, parent  
Pamela Dann, parent  
Véronique Genest, parent  
Mélissa Vigneault, parent

### **ÉTAIENT ABSENTES:**

Caroline Delarosbil, parent  
Marie-France Yelle, professionnelle  
Valérie Girard, enseignante

## **1. Ouverture de la séance**

### **1.1 Présences et quorum**

Mme Mélissa Vigneault constate qu'il y a quorum et ouvre l'assemblée. Il est 19 h 05.

### **1.2 Adoption de l'ordre du jour**

**CE 19/20-025**

Mme Véronique Genest propose d'adopter l'ordre du jour selon la modification proposée par Mme Mélissa Vigneault. Le point 9 sera donc placé après le point 2.

## **2. Procès-verbal de la séance ordinaire du 15/04/2020**

**CE 19/20-026**

### **2.1 Adoption du procès-verbal du 15/04/2020**

Mme Stéphanie Comitini propose l'adoption tel que présenté. Trois coquilles sont corrigées.

### **2.2 Suivi du procès-verbal du 15/04/2020**

Mme Lucie Mathieu dit que le rendez-vous avec Mme Marjolaine Séguin, spécialiste en réaménagement de bibliothèque à la CSSMI, a été reporté au 3 juin. Les sorties éducatives seront toutes remboursées aux parents. Les frais de dîneurs ainsi que les frais de reprographie seront tous remboursés aux parents.

Pour les frais du service de garde, c'est à suivre. Nous attendons les informations du ministère.

Différentes plateformes sont utilisées par les enseignants. Les enseignants enseignent les compétences à distance. Les consignes ministérielles nous permettent la poursuite des apprentissages jusqu'à la fin de l'année. Les soumissions pour la poursuite des travaux dans la cour se feront plus tard lorsque la situation le permettra. Nous déciderons, à la fin du CÉ, si le point *questions du public* sera placé vers la fin dans l'ordre du jour.

### **3. Point sur la COVID**

Mme Lucie Mathieu mentionne que les enseignants utilisent plusieurs moyens technologiques pour répondre aux besoins des élèves. L'année scolaire n'est pas terminée. Elle doit se poursuivre à distance pour l'ensemble des élèves. En ce sens, Mme Lucie Mathieu tient à rappeler qu'une prestation de travail complète est exigée des membres du personnel jusqu'à la fin de l'année scolaire. Certaines modalités de cet encadrement peuvent varier en fonction des besoins de chacun des milieux. Cependant, Mme Lucie Mathieu tient à réitérer les lignes directrices qui doivent être observées depuis le 20 mai 2020 :

- Viser le maintien des acquis et la poursuite des apprentissages des savoirs jugés essentiels;
- Un plan de travail hebdomadaire fourni par les enseignants afin de permettre aux élèves de se bâtir un horaire et une structure de travail;
- Une disponibilité accrue du personnel enseignant pour répondre aux questionnements des élèves et des parents;
- Au primaire, au moins trois contacts directs (téléphone ou visioconférence) par semaine entre un membre de l'équipe-école et l'élève. Ces contacts doivent être plus soutenus auprès des jeunes les plus vulnérables;
- Une disponibilité accrue des membres de l'équipe de professionnels de l'école pour venir en aide aux élèves vulnérables et des séances virtuelles individuelles entre ces élèves et le(s) professionnel(s) approprié(s).
- Les orthopédagogues poursuivent les suivis pour les élèves vulnérables.

Mme Lucie Mathieu réitère que ces balises doivent être respectées et que l'école de Fontainebleau répond à ses obligations depuis le jour 1 de la pandémie. Maintenant que le personnel des écoles de la CMM peut consacrer toute son énergie à la poursuite des apprentissages en ligne, elle souligne qu'elle a entièrement confiance en son personnel enseignant quant aux pratiques professionnelles de celui-ci.

On attend les balises ministérielles pour la rentrée scolaire de septembre 2020.

#### **4. Reddition de compte Plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation**

Mme Lucie Mathieu présente la reddition de compte. Elle présente les 9 composantes du plan de lutte. Les membres du CÉ sont en accord avec le rapport soumis.

#### **5. Adoption du budget initial 2020-2021**

**CE 19/20-027**

Mme Lucie Mathieu présente le budget initial 2020-2021. Mme Marie-Claude Archambault adopte le budget tel que présenté.

#### **6. Adoption des règles de transférabilité 2020-2021**

**CE 19/20-028**

Mme Lucie Mathieu explique les règles de transférabilité. Mme Mélissa Vigneault adopte le budget tel que présenté. C'est adopté à l'unanimité.

#### **7. Encadrement des frais exigés aux parents (FGJ-08)**

Ce point est reporté à la rencontre du mois de juin.

#### **8. Cadre du service des dîneurs et du service de garde**

Ce point est reporté à la rencontre du mois de juin.

#### **9. Nouvelles de l'école**

##### **9.1 Nouvelles de la direction**

Madame Lucie Mathieu mentionne qu'elle est en attente de nouvelles directives du ministère concernant les frais exigés aux parents et les encadrements du service de garde. Elle mentionne qu'une nouvelle directive est arrivée hier, concernant les frais exigés aux parents. Les écoles devront mettre à jour les états de compte et les verser dans le Portail Parents.

Les remboursements devront être traités de manière globale, sauf pour les frais de surveillance du dîner. Pour le service de dîneurs, nous devons rembourser l'équivalent de 68 jours d'école donc 37,8% des frais. Ce qui représente une somme globale de 20 790\$ pour le budget des dîneurs.

Pour la reprographie, cela représente un remboursement global de 7061,90\$.

Pour les autres frais payés à l'école, un seul remboursement sera émis:

- En bas de 25\$: un crédit sera émis l'an prochain, sauf pour les élèves en transition vers une au autre établissement;
- Plus de 25 \$, ainsi que pour tous les élèves en transition vers un autre établissement = un chèque sera émis.

La direction générale demande que tout soit mis en oeuvre pour que l'opération soit terminée à la fin du mois de juin 2020.

##### **9.2 Nouvelles des professionnels**

Mme Lucie Mathieu prend la parole pour Mme Marie-France Yelle. Elle mentionne que le soutien à distance est encore présent jusqu'à la fin de l'année.

La rédaction des bilans finaux est en cours ainsi que la préparation de la rentrée en septembre prochain. Les professionnels communiquent avec les élèves qui étaient déjà en suivi en fonction des besoins. De nouveaux suivis sont aussi possibles

pour les élèves ou les familles qui éprouvent des difficultés en lien avec la réalité du confinement et de la fermeture des écoles.

Une rencontre regroupant les différents professionnels, les enseignants du préscolaire ainsi que la direction aura lieu le vendredi 29 mai afin de discuter et de rassembler des idées pour la préparation de la rentrée du préscolaire en août 2020.

Finalement, un dossier regroupant divers outils psychoéducatifs destinés aux parents et aux enfants a été mis à la disposition de l'équipe école et continue d'être bonifié. Les outils peuvent être partagés aux parents ou encore être utilisés par les intervenants.

### **9.3 Nouvelles des enseignants**

Mme Stéphanie Comitini explique que le site Web de l'école est mis à jour régulièrement. Il est en constante évolution grâce à madame Corbeil qui l'alimente à la suite de nombreuses suggestions des enseignants. Elle présente une planification de 5<sup>e</sup> année à partir de Classroom.

Mme Manon Giroux présente la planification des groupes de 1<sup>re</sup> année et son site Web. C'est, entre autres, des styles de communication pour les parents. Notre préoccupation est vraiment de répondre aux besoins des élèves tout en respectant les différentes réalités familiales.

Miss Melina et Mme Sophie offriront des visioconférences et vous trouverez l'horaire sur le site Web de l'école dans l'onglet "spécialistes". Mme Sophie a fait un sondage auprès des élèves de 6<sup>e</sup> année. Elle leur a demandé leur coup de coeur musical. Elle fera un montage et elle le déposera dans leur Classroom.

### **9.4 Nouvelles du service de garde**

Madame Mireille Cayer parle de l'entraide au niveau des éducatrices. Elles planifient des activités qui respecteront la distanciation lors de l'ouverture du service de garde. Elles ont mis des flèches au sol, ont organisé le retour des effets scolaires, le retour des livres de bibliothèque, ont nettoyé... Elles se sont transformées en fée marraine pour aider les enseignants, les concierges et la direction.

Mme Lucie Mathieu remercie Mme Mireille Cayer puisqu'elle s'est occupée du retour des livres de bibliothèque et plus encore... Bravo à toute l'équipe pour la belle mobilisation!

### **9.5 Nouvelles du Comité de parents**

Madame Archambault dit que les réunions se poursuivent en visioconférence. Elle présente le projet de loi 40 (modifications pour le conseil d'établissement).

## **10. Questions du public**

M. Serge Melone, Mme Jamila Serhane et M. Batista Fabiano sont présents virtuellement. Aucune question n'a été posée.

## **11. Rencontre du mois de juin, date à confirmer**

La date du lundi 15 juin sera conservée pour le dernier conseil d'établissement de l'année scolaire 2019-2020.

**12. Varia**

Le point question du public restera à la fin du CÉ. Les membres ainsi que les parents ont apprécié cette formule.

**Clôture de la séance**

Il est 20 h 43.

Signature de la présidente : \_\_\_\_\_

Signature de la direction : \_\_\_\_\_